

## EN HARMONIE AVEC L'ENVIRONNEMENT



Plusieurs imprimantes, télécopieurs et centres multifonction (MFC) laser Brother sont certifiés Energy Star. Ce programme vise à réduire la consommation d'énergie des produits électroniques. Pour en savoir plus sur Energy Star... (<http://oee.nrcan.gc.ca/energystar/francais/achat/index.cfm>)

### Certifié ISO 14001:2004

Les usines de Brother sont certifiées ISO 14001:2004, la norme mondiale en matière de gestion de l'environnement. Depuis 2006, les établissements de Brother Canada, à Montréal et à Vancouver, sont maintenant certifiées ISO 14001:2004.

Certifiée  
ISO  
14001:2004



Recyclage des produits électroniques Canada

Brother Canada est membre de l'organisation à but non lucratif, Recyclage des produits électroniques Canada (RPEC). Cette dernière propose des solutions pour réduire les déchets de produits électroniques.

Brother a aboli l'utilisation de substances dangereuses de ses procédés de fabrication.



Les politiques environnementales internes de Brother Canada consistent au recyclage du papier consommé dans nos bureaux, à l'utilisation de papier recyclé (si possible) pour les outils marketing et de soutien des produits et à l'utilisation de l'impression et de la copie recto-verso afin de réduire la consommation de papier. Nous collaborons avec les autorités locales en vue de recycler les matériaux utilisés pour l'entreposage et l'expédition.

Brother et ses logos sont des marques de commerce de Brother Industries Ltd., Japon. Toutes les marques déposées mentionnées dans ce document sont la propriété de leur compagnie respective. Recyclage des produits électroniques Canada (RPEC) est une organisation à but non lucratif, mise au point conjointement par Information Technology Association of Canada (ITAC) et Electro-Federation Canada. ENERGY STAR est une marque enregistrée de United States Environmental Protection Agency. Photo : Comstock.com/@JupiterImages. Imprimé au Canada.

## L'engagement de Brother Canada à protéger l'environnement.

IMPRIMER

TÉLÉCOPIER

NUMÉRISER

PHOTOCOPIER

RÉSEAUTER

## LES 5R DU GROUPE BROTHER : CONCEPT INTERNATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT



La politique environnementale\* du groupe Brother a toujours été claire : viser un développement durable en réduisant le gaspillage par une utilisation efficace des ressources; en évitant de contaminer pendant le développement de nouvelles technologies et en réduisant l'impact sur l'environnement, à toutes les étapes du cycle de vie d'un produit. Cette politique pour l'environnement s'appuie sur le concept international des 5R du groupe Brother.

Le concept 5R a été mis au point par le groupe Brother à Nagoya, au Japon. Mondialement, ce concept représente cinq mots « écologiques » qui commencent par la lettre R. La notion de 5R est au centre des activités environnementales de Brother.

### •Refuser

Éviter d'acheter des matières nuisibles pour l'environnement.

### •Réduire

Réduire les déchets.

### •Réutiliser

Réutiliser les déchets sans cycle de traitement.

### •Réformer

Réutiliser des matières sous différentes formes.

### •Recycler

Réutiliser certaines matières comme ressources.

## Visitez [www.brother.ca/environnement](http://www.brother.ca/environnement)



Cette section Environnement du site brother.ca s'inscrit dans notre engagement continu à mettre sur pied des projets "verts" au Canada. Ces dernières s'alignent sur la stratégie environnementale mondiale du Groupe Brother. Les clients peuvent lire dans cette section nos dernières réalisations environnementales ou obtenir d'autres renseignements sur le concept mondial des « 5R ». On y trouve également des détails sur le programme de collecte visant à retourner certains modèles de cartouches Brother.

## LE PROGRAMME DE COLLECTE DE CARTOUCHES BROTHER



Brother Canada sollicite votre aide afin de réduire la quantité de déchets solides acheminés aux sites d'enfouissement. L'une des façons les plus simples d'y parvenir consiste à recueillir les consommables Brother.

### *Facile et écologique!*

Brother Canada aborde la question en vous offrant une étiquette postale prépayée que vous pourrez utiliser pour nous retourner les consommables. Rien de plus simple que de nous retourner les consommables. Il suffit de procéder comme suit :

1. Imprimez votre étiquette postale prépayée en ligne.  
[www.brother.ca/environnement](http://www.brother.ca/environnement)
2. Emballez le consommable et collez l'étiquette postale (on recommande d'utiliser la boîte d'origine, mais Postes Canada vend aussi des sacs adaptés dans ses établissements)
3. Apportez l'ensemble au bureau de poste.

La première phase de ce programme consiste à collecter les cartouches provenant de nos imprimantes et tout-en-un les plus populaires. Par conséquent, les cartouches de toner suivantes seront recyclées : TN-430, TN-460 et TN-350. Ces modèles de cartouches de toner sont utilisés dans la plupart des appareils actuels Brother.

Pour obtenir une liste détaillée des produits applicables ou pour en savoir davantage sur les projets écologiques de Brother Canada, visitez le site : [www.brother.ca/environnement](http://www.brother.ca/environnement)